

LETTRE ASAF 14/06 : Au bord du Rubicon...

Depuis 6 mois, tous les chefs d'état-major, ne cessent d'expliquer la situation actuelle de notre armée et rappellent les réductions de capacités en cours...

Madame, monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la lettre électronique « Ne pas subir » de l'ASAF du mois de juin. Elle traite des menaces qui pèsent sur l'exécution de la loi de programmation militaire malgré les déclarations rassurantes du chef de l'Etat et du Premier ministre.

Le numéro 103 de la revue trimestrielle « Engagement » parviendra aux adhérents mi-juin. Il comprend un dossier central couleurs consacré au renseignement d'intérêt militaire.

Enfin, le nouveau site de l'ASAF sera mis en service lundi prochain 9 juin. L'espace réservé aux adhérents (à jour de leur cotisation) sera activé progressivement. Il permettra notamment d'accéder à des dossiers thématiques d'actualité.

Très cordialement
Henri Pinard Legry
Président ASAF

Au bord du Rubicon...

Mise en garde

Dans sa lettre mensuelle de mars, l'ASAF mentionnait l'engagement formel de monsieur Le Drian devant les présidents de 40 associations du monde de la Défense. Il affirmait alors que la loi de programmation militaire serait strictement appliquée. Il ajoutait : « Il faut que rien ne manque, cela ne marche que si toutes les pièces sont là ». En disant cela, il ne faisait que rappeler les engagements du président de la République et s'appuyait sur les mises en garde très argumentées des chefs d'état-major, devant les parlementaires, l'automne dernier.

Depuis 6 mois, tous les chefs d'état-major, ne cessent d'expliquer la situation actuelle de notre armée et rappellent les réductions de capacités en cours. Ils alertent maintenant sur la perte de cohérence inéluctable de notre système de Défense si la loi de programmation militaire, déjà insuffisante, n'était pas respectée ; exaspérés, ils en sont venus à mettre en jeu leur démission.

Il y a un mois, monsieur Xavier Bertrand s'exprimait sur l'existence cachée d'un plan d'économies touchant la loi de programmation militaire. Les réactions ambiguës et contradictoires du Premier ministre et du ministre des Finances suscitent une interrogation qui ne pourra dorénavant être levée que par une mise au point claire du président de la République, sans doute à l'occasion du 14 juillet.

La Défense à nouveau sacrifiée ?

N'oublions pas que la loi de programmation militaire 2014 – 2019 marque déjà un nouveau recul de l'effort de défense de la France et se traduit par un contrat opérationnel réduit de moitié par rapport au Livre blanc de 2008. Cette réduction n'est jamais que le prolongement des coupes successives qui ont fait passer la part du budget de la Défense de 5,44 % du PIB en 1961 à 1,5 % du PIB aujourd'hui et à 1,3 % demain.

C'est dire que ce sont des dizaines de milliards d'euros qui ont déjà été « économisés » sans que d'ailleurs la dette ait été réduite, bien au contraire. La réduction des crédits militaires n'est donc pas la solution à la réduction du déficit budgétaire.

D'ailleurs, faut-il rappeler que les seuls intérêts de la dette payés annuellement par la France s'élèvent à près du double du budget actuel de la Défense ?

Mais au-delà de l'aspect strictement financier, la décision étudiée, si ce n'est envisagée, de Bercy aurait des conséquences extrêmement graves pour notre pays.

Une double crise de confiance

On se dirigerait vers une crise de confiance entre les chefs militaires et la classe politique car, outre l'engagement formel du chef de l'Etat, c'est l'ensemble des députés et sénateurs qui ont voté le budget de la Défense 2014.

Crise de confiance aussi entre des hommes et des femmes à qui il est demandé de s'engager dans des missions longues et complexes avec des moyens toujours plus réduits, un soutien insuffisant, des équipements de plus de trente ans d'âge, et des chefs d'état-major qui seraient incapables de leur garantir les moyens nécessaires à leur engagement opérationnel dans de bonnes conditions, sans parler du paiement aléatoire des rémunérations qu'aucun organisme civil ne tolérerait.

La question qui se pose aujourd'hui est donc cruciale. Les engagements pris par la représentation nationale concernant l'avenir de notre Défense peuvent-ils être balayés pour des raisons comptables par Bercy mettant ainsi en cause la cohérence de nos forces, alors que celles-ci sont engagées dans des conflits qui contribuent à la sécurité et aux responsabilités de la France ainsi qu'à la protection des Français ?

Avant de prendre une telle décision, le président de la République doit s'interroger sur l'impact qu'elle aurait sur une armée dont il exige à juste titre, discipline, loyauté et sens de l'engagement.

Croit-on que les soldats sont encore dupes des paroles flatteuses, comme celles prononcées par le ministre de la Défense, récemment à Bangui, propos ponctués des mots « fierté »,

« engagement », « confiance », « intelligence », « sang-froid », ou du député Gwendel Rouillard qui signe récemment un article « notre armée, notre fierté »... quand ils mesurent la capacité de reniement de la classe politique ?

Refuser l'inacceptable

En fait, les trente années consécutives de déficit budgétaire contraignent la France à revoir radicalement son modèle économique et social. Les gouvernements successifs ont espéré atténuer ce déficit en prélevant sur le budget de la Défense des dizaines de milliards d'euros. 80 000 soldats professionnels ont été supprimés en une dizaine d'années. Il n'est plus possible d'utiliser la même recette. Il faut remettre en cause d'autres budgets qui n'ont cessé de croître. Il faut faire preuve de courage politique et cesser de prélever sur un budget militaire déjà insuffisant qui va rapidement condamner les armées à l'inefficacité.

Aujourd'hui en déclin, notre armée serait demain en situation de rupture si les ressources votées n'étaient pas allouées et nos soldats se sentiraient alors trahis par ceux qui les envoient au combat.

Un tel scénario est de nature à susciter des réactions très vives chez ceux qui portent les armes de la France et acceptent le principe du sacrifice de leur vie.

L'ASAF, et à travers elle tous ceux qui estiment, comme le général de Gaulle le rappelait, que « la défense est le premier devoir de l'Etat », n'acceptera pas cette trahison.

LA REDACTION